

**Fiche de données de sécurité (FDS)**

Version : V2.0

Date de révision : 2026-07-15

Section 1 - Identification du produit chimique et de la société**1.1 Identificateur du produit****Nom du produit :** Silicone polyaddition (Parties A et B)**Synonymes :** Silicone au platine**Rapport de mélange :** A:B = 1:1 (en poids)**Code produit :** Séries RTV-40XX / RTV-41XX / RTV-51XX**1.2 Utilisation**

Utilisations identifiées : Ce produit est principalement utilisé pour la fabrication de moules souples, d'effets spéciaux et de reproductions du corps humain (selon la qualité du produit). Il s'agit d'un produit bicomposant ; les parties A et B doivent être utilisées ensemble pour permettre la réticulation.

Utilisations déconseillées : L'utilisation à des fins médicales ou pour l'implantation dans le corps humain est strictement interdite.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur**Nom de la société :** Shenzhen MinghuiLink Silicone Co., Ltd.**Adresse :** A22, 2nd Floor, Dongmeng Building, No. 690 Minzhi Avenue, Xinniu Community, Minzhi Sub-district, Longhua District, Shenzhen, Guangdong, China**Code postal :** 518131**Téléphone :** +86-15899753674**E-mail :** info@siliconeab.com**1.4 Numéro d'appel d'urgence****Chine :** +86-0532-83889090 (Centre national d'enregistrement des produits chimiques)**Contact d'urgence :** +86-15899753674**UE :** 112 (numéro général d'urgence)**Section 2 - Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange (classification SGH)**

Ce produit est un kit bicomposant ; la classification des dangers diffère pour chaque composant.

2.2 Partie A

Classe de danger SGH :

- Irritation oculaire - Catégorie 2A (H319)
- Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 (H317)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence :

Pictogrammes :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence :

- **Prévention :**
 - ◆ P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation.
 - ◆ P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- **Intervention :**
 - ◆ P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
 - ◆ P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
 - ◆ P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - ◆ P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
 - ◆ P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- **Élimination :**
 - ◆ P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets.

2.3 Partie B

Classe de danger SGH : Selon les critères du SGH, ce composant n'est pas classé comme présentant un danger pour la santé.

Éléments d'étiquetage SGH :

- **Pictogrammes de danger :** Sans objet

- **Mention d'avertissement** : Sans objet
- **Mentions de danger** : Sans objet

2.4 Caoutchouc de silicone durci (parties A et B mélangées et réticulées)

Non classé dangereux. Le produit durci est un élastomère chimiquement stable et inerte.

2.5 Dangers non classés ailleurs (HNOC)

Le produit liquide répandu présente un risque sérieux de glissade.

Section 3 - Composition/informations sur les composants

3.1 Informations sur la composition de la partie A

Composition chimique	N° CAS	N° CE	Teneur (%)
Méthylvinylpolysiloxane	68037-87-6	802-265-5	55-65
Silice	7631-86-9	231-545-4	15-20
Siloxane de diméthyle	63148-62-9	613-156-5	15-25
Platine	68478-92-2	270-844-4	≤0,01

3.2 Informations sur la composition de la partie B

Composition chimique	N° CAS	N° CE	Teneur (%)
Méthylvinylpolysiloxane	68037-87-6	802-265-5	55-65
Silice	7631-86-9	231-545-4	15-20
Siloxane de diméthyle	63148-62-9	613-156-5	15-25
Polyméthylhydrosiloxane	63148-57-2	613-152-3	2-5

Section 4 - Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation : En cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou d'aérosols produits lors du chauffage ou de la pulvérisation, transporter immédiatement la personne à l'air frais. Maintenir les voies respiratoires dégagées. En cas de symptômes ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau : Ne provoque généralement pas d'irritation. En cas de contact, laver

soigneusement la zone touchée avec beaucoup d'eau courante et du savon. Si l'irritation ou la gêne persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Si la personne porte des lentilles de contact et qu'elles peuvent être facilement retirées, les enlever immédiatement. Continuer à rincer et consulter immédiatement un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau, demander immédiatement une assistance médicale et présenter cette FDS au médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus : Dans les conditions normales d'utilisation, aucun effet aigu significatif sur la santé n'est attendu. Le contact avec les yeux peut provoquer une légère gêne.

Effets différés : Une exposition répétée ou prolongée à la partie A peut provoquer une allergie cutanée (éruption) chez un très petit nombre de personnes sensibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes. Lors du traitement des cas de contact cutané avec la partie A, tenir compte d'une possible sensibilisation due aux composés du platine.

Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant aux alcools, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO₂) ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à haute pression.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable, mais il peut brûler en cas d'incendie. La combustion peut produire du monoxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO₂), des fumées d'oxydes de silicium et des traces de formaldéhyde.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA) et une tenue complète de protection contre l'incendie.

Procédures de lutte contre l'incendie : Refroidir les récipients non ouverts par pulvérisation d'eau. Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Section 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence : Évacuer le personnel non indispensable vers une zone sûre. Éviter tout contact avec le produit répandu. Assurer une bonne ventilation de la zone du déversement.

Pour les intervenants d'urgence : Porter les équipements de protection individuelle appropriés, notamment des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de sécurité et, si nécessaire, une protection respiratoire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit répandu de pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines. En cas de déversement important, informer immédiatement les autorités environnementales locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petits déversements : Absorber le produit avec un matériau absorbant inerte (par exemple du sable, de la terre de diatomée ou de la sciure), puis le recueillir dans un récipient étiqueté en vue de son élimination.

Déversements importants : Construire une digue ou une tranchée de confinement. Transférer le liquide dans un récipient réservé à cet usage à l'aide d'une pompe. Pour les résidus restants, appliquer la même procédure que pour les petits déversements.

Après nettoyage : Laver soigneusement la zone du déversement avec de l'eau et un détergent afin d'éliminer le risque de glissade.

Section 7 - Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques : Manipuler dans une zone bien ventilée. Porter les équipements de protection individuelle décrits à la section 8 afin d'éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Précautions de manipulation : Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter les équipements de protection individuelle appropriés pendant la manipulation. Maintenir les récipients fermés.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail. Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon après manipulation.

Remarque concernant l'inhibition de la réticulation : Éviter tout contact avec des composés contenant du soufre, de l'étain ou des amines, car ces substances inhibent l'activité du catalyseur au platine.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un entrepôt frais, sec et bien ventilé, à l'écart des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues. Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Température de stockage recommandée : 10 à 30 °C.

Matières incompatibles : Agents oxydants puissants, eau, alcools, acides, bases, amines, composés de l'étain, composés du soufre et poudres métalliques.

Section 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composition chimique	N° CAS	ACGIH	NIOSH	OSHA
Méthylvinylpolysiloxane	68037-87-6	N/A	N/A	N/A
Silice	7631-86-9	N/A	N/A	N/A
Siloxane de diméthyle	63148-62-9	N/A	N/A	N/A
Platine	68478-92-2	N/A	N/A	N/A
Polyméthylhydrosiloxane	63148-57-2	N/A	N/A	N/A

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques : Privilégier les mesures de contrôle technique. Pour la manipulation de liquides, une bonne ventilation générale est généralement suffisante.

Équipements de protection individuelle (EPI) :

- **Protection respiratoire :** Non requise lors de la manipulation normale de liquides dans des conditions de bonne ventilation.
- **Protection des mains :** Il est recommandé de porter des gants de protection en matériaux résistant aux produits chimiques, tels que le caoutchouc nitrile ou butyle, afin de prévenir l'irritation et la sensibilisation cutanées.
- **Protection des yeux :** Porter des lunettes de sécurité munies de protections latérales. En cas de risque de projections, porter des lunettes étanches de protection contre les produits chimiques.
- **Protection de la peau et du corps :** Porter des vêtements de travail standard afin de réduire au minimum l'exposition cutanée.

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Partie A	Partie B
Aspect et état	Liquide visqueux, translucide ou transparent	Liquide visqueux, translucide ou transparent

Odeur	Inodore	Inodore
Point d'éclair	>100,0 °C (coupelle fermée)	>100,0 °C (coupelle fermée)
Viscosité (à 25 °C)	1 000-30 000 mPa·s	1 000-30 000 mPa·s
Densité relative	Env. 1,05-1,30 g/cm ³	Env. 1,05-1,30 g/cm ³
Solubilité	Insoluble dans l'eau	Insoluble dans l'eau

Section 10 - Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réactivité dans les conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ni aucune autre réaction dangereuse ne se produit dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Éviter les températures extrêmement élevées, les sources d'inflammation et tout contact avec des matières incompatibles.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants puissants, eau, alcools, acides, bases, amines, composés contenant de l'étain, composés contenant du soufre et poudres métalliques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas dans les conditions normales. À haute température, notamment en cas d'incendie, une décomposition thermique peut se produire et générer des substances dangereuses telles que du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des fumées de silice et des traces de formaldéhyde.

Section 11 - Informations toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë

Composition chimique	N° CAS	CL50/DL50
----------------------	--------	-----------

Méthylvinylpolysiloxane	68037-87-6	DL50 rat (orale) : > 5 000 mg/kg
Silice	7631-86-9	DL50 rat (orale) : > 5 000 mg/kg
Siloxane de diméthyle	63148-62-9	DL50 rat (orale) : > 5 000 mg/kg
Platine	68478-92-2	Aucune donnée disponible.
Polyméthylhydrosiloxane	63148-57-2	DL50 rat (orale) : > 2 000 mg/kg

11.2 Corrosion cutanée/irritation cutanée

Ne devrait pas provoquer d'irritation cutanée importante.

11.3 Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Ne devrait pas provoquer d'irritation oculaire grave, mais un contact direct peut occasionner une gêne temporaire.

11.4 Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Partie A : Contient un catalyseur complexe au platine ($\leq 0,01$ %), susceptible de provoquer une allergie cutanée chez un très petit nombre de personnes sensibles.

Partie B : Aucune propriété sensibilisante connue.

11.5 Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles sur les composants, aucun effet mutagène n'a été mis en évidence.

11.6 Cancérogénicité

Non classé comme cancérogène. Dans la forme liquide visqueuse fournie, les particules de quartz sont entièrement encapsulées dans la matrice polymère, ce qui empêche la formation de particules en suspension dans l'air et bloque ainsi la voie d'exposition par inhalation.

11.7 Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

11.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Exposition unique : Aucune donnée disponible.

Exposition répétée : Aucune donnée disponible.

Section 12 - Informations écologiques

12.1 Toxicité

Ne devrait pas présenter de toxicité aiguë pour les organismes aquatiques. Toutefois, tout rejet direct dans l'environnement doit être évité.

12.2 Persistance et dégradabilité

Les composants polymères organosiliciés du produit ne sont pas facilement biodégradables dans l'environnement. Ils sont très persistants dans le sol et dans l'eau.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Certaines impuretés de siloxanes cycliques de faible masse moléculaire peuvent présenter un potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble dans l'eau et devrait présenter une très faible mobilité dans le sol.

Section 13 - Considérations relatives à l'élimination

Produit non durci : Éliminer comme déchet chimique conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales applicables. Le rejet direct du produit dans les égouts est interdit.

Produit durci : Le caoutchouc de silicone entièrement durci est un déchet solide inerte et non dangereux ; il peut être éliminé avec les déchets industriels ou commerciaux ordinaires conformément à la réglementation locale.

Emballages contaminés : Les récipients vides contaminés par le produit doivent être traités selon les mêmes exigences que le produit lui-même.

Section 14 - Informations relatives au transport

Conformément aux réglementations internationales et nationales relatives au transport (DOT, IATA, IMDG), les parties A et B de ce produit ne sont pas classées comme marchandises dangereuses pour le transport.

Tableau de classification pour le transport

Réglementation	N° ONU	Désignation officielle ONU	Classe(s) de danger	Groupe d'emballage
DOT (USA)	N/A	Non réglementé	N/A	N/A
IATA (air)	N/A	Non réglementé	N/A	N/A
IMDG (mer)	N/A	Non réglementé	N/A	N/A

Dangers pour l'environnement : Non.

Précautions particulières de transport : S'assurer que les récipients sont hermétiquement fermés et exempts de fuites pendant le transport.

Section 15 - Informations réglementaires

Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composition chimique	N° CAS	TSCA	IECSC	DSL/NDSL	EINECS/ ELINCS/ NLP
Méthylvinylpolysiloxane	68037-87-6	Oui	Oui	Oui (DSL)	Oui
Silice	7631-86-9	Oui	Oui	Oui (DSL)	Oui
Siloxane de diméthyle	63148-62-9	Oui	Oui	Oui (DSL)	Oui
Platine	68478-92-2	Oui	Oui	Oui (DSL)	Oui
Polyméthylhydrosiloxane	63148-57-2	Oui	Oui	Oui (DSL)	Oui

Section 16 - Autres informations

Date de préparation ou de dernière révision : 2026-07-15

Explication des abréviations :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

CAS : Chemical Abstracts Service

N° CE : Numéro d'inventaire européen des substances chimiques

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

HNOC : Danger non classé ailleurs

IATA : Association du transport aérien international

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

NIOSH : Institut national pour la sécurité et la santé au travail

VLEP : Valeur limite d'exposition professionnelle

OSHA : Administration de la sécurité et de la santé au travail

PEL : Limite d'exposition admissible

GE : Groupe d'emballage

EPI : Équipement de protection individuelle

PVC : Polychlorure de vinyle

REL : Limite d'exposition recommandée

RTV : Vulcanisation à température ambiante

ARA : Appareil respiratoire autonome

FDS : Fiche de données de sécurité

TLV : Valeur limite d'exposition

TSCA : Loi sur le contrôle des substances toxiques

TWA : Moyenne pondérée dans le temps

ONU : Nations Unies

Avis de non-responsabilité : À notre connaissance et selon les informations dont nous disposons, les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité sont exacts à la date de publication. Ils sont fournis uniquement à titre indicatif pour assurer une manipulation, une utilisation, une transformation, un stockage, un transport, une élimination et un rejet sûrs, et ne doivent pas être considérés comme une garantie ni comme une spécification de qualité. Il appartient à l'utilisateur de déterminer si ces informations conviennent à l'usage particulier envisagé.